



ARRÊTE MUNICIPAL temporaire n° 02/2025

**Réglementant la circulation au droit
du 5 rue du Moulin
dans le cadre de travaux de raccordement télécom**

Le Maire de la commune d'ECKWERSHEIM,

VU la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des régions, départements et des communes,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-28, L 2122-29, L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2, L 2542-1 et L 2542-2 relatifs aux pouvoirs de police du Maire,
VU les dispositions du Droit Local applicables dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle,
VU le Code de la route,
VU l'instruction ministérielle relative à la signalisation routière,
VU la demande en date du 14 février 2025 par laquelle la Société ENSIO domicilié 13 avenue Morane Saulnier 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY, sollicite l'interdiction de stationner sur la place de parking situé au 5 rue du Moulin afin d'accéder à la chambre Télécom pour réaliser des travaux de raccordement télécom (fibre) pour le compte de ORANGE ENTREPRISES.

Le vendredi 21 février – de 13h30 à 17h30

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre des mesures particulières en matière de circulation et de stationnement ;

A R R E T E

Article 1^{er} : En raison des travaux cités ci-dessus qui seront réalisés sur une période du vendredi 21 février 2025 de 13h30 à 17h30, le stationnement sera perturbé dans la zone de travaux. Les riverains auront accès de part et d'autre de la zone.

Article 4 : La voie publique devra rester libre de tout dépôt d'objets ou matériel.

Article 5 : Ces dispositions seront en application dès la mise en place par la société ENSIO de la signalisation réglementaire.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mundolsheim
- La Brigade territoriale de contact de Strasbourg
- EMS, Service Propreté, Département Collecte des Déchets
- Le SDIS

- Affichage en Mairie

ECKWERSHEIM, le 18 février 2025
Le Maire, Camille BADER



TRAVAUX

Vendredi 21 février 2025

5 rue du Moulin De 13h30 à 17h30

